

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Band: 27 (1913)
Heft: 2

Artikel: Les vitraux héraldiques de l'église St-François à Lausanne
Autor: Kohler, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-745049>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

recht zu Luzern geschenkt. Die Familie führt den Freiherrntitel nicht und ist auch nicht dazu berechtigt. Es existiert aber noch ein, ursprünglich illegitimer, Zweig des Geschlechtes, der 1556 Zürich verlässt und sich in Sursee niederlässt. Diese Familie führt den Beinamen „von Tiefenau“ nicht. Aus der Surseer Linie wird Peter Christof österreichischer Generalfeldmarschall-Leutnant, 1732 mit dem Titel Freiherr von Tiefenau in den Reichsfreiherrnstand erhoben. Er fällt in der Schlacht bei Mollwitz 1741. Die Familie Göldlin von Tiefenau wird besonders erkenntlich sein für die Vermengung mit einem illegitimen Zweige.

Seite 487. Der neapolitanische Brigadegeneral „Franz, Freiherr v. Rudenz, Unterwalden“ heisst natürlich nach der gleichen Quelle Band VIII, Seite 405 «François Joseph Antoine baron de Wirz de Rudenz», also Wirz von Rudenz.

Die Besprechung des Inhalts von „Treue und Ehre, Geschichte der Schweizer in fremden Diensten“ auf den geschichtlichen Wert gehört an einen andern Ort. Die Ausstattung ist reich, die Sprache sehr volkstümlich und poesievoll. Sie erinnert unwillkürlich an die ferne sonnige Jugendzeit, als man sich durch wörtliches Auswendiglernen des „Heldenmut und Biedersinn“ an den Taten der Väter begeistern musste. Ein Quellenverzeichnis fehlt.

Zum Schlusse noch eine Anekdote, die mir den beidseitig unmöglichen Wachtstubenwitz betreffend die Herkunft Ludwigs XIV. und des Generals von Erlach ersetzt. Von dem 1853 in Luzern verstorbenen Philippe Marquis de Malliaroz, Oberstleutnant im 7. Schweizer-Garderegiment in Frankreich, wurde in meiner Jugend oft folgendes erzählt. Malliaroz wurde einmal von Höflingen mit der Frage belästigt: „Ist es wahr, was man sagt, dass die Schweizer nur um Geld dienen?“ „Ja,“ antwortete er, „und die Franzosen?“ „Selbstverständlich um die Ehre,“ erwiderte der Höfling. Schlagfertig darauf rief Malliaroz: „Jeder dient um das, das ihm fehlt.“

Les vitraux héraldiques de l'église St-François à Lausanne.

Par André Kohler, prof.

(Avec planche II).

Depuis une trentaine d'années les Vaudois, avec un zèle digne d'éloges, font des sacrifices souvent considérables pour restaurer les vénérables sanctuaires que leur ont légués les générations disparues. Malheureusement entre les exigences du culte protestant, auquel ces édifices sont actuellement consacrés, et les principes archéologiques et esthétiques qui doivent présider à une restauration il se produit parfois des conflits dont la solution ne se trouve pas du jour au lendemain.

C'est ainsi qu'il a fallu plusieurs années pour que les fenêtres du chœur de l'église de St-François à Lausanne fussent toutes dotées de leurs vitraux.

« M. Heaton, de Neuchâtel¹, auteur des vitraux genre XIII^e siècle, qui ornent les quatre grandes fenêtres de l'abside, s'était refusé à exécuter ceux qu'on lui proposait pour les fenêtres plus petites, de côté. M. Heaton ne voulait pas, disait-il, rompre l'unité de son œuvre. Ses vitraux sont très beaux dans leur genre, mais d'une teinte très foncée. Cela va très bien quand le soleil brille : les tons rouge et or resplendissent et réchauffent le vieux temple, tout en donnant au chœur quelque chose de poétique et de mystérieux. Quand le ciel est voilé les vitraux de M. Heaton assombrissent beaucoup l'église. On avait donc demandé à M. Heaton pour les deux fenêtres de côté, des vitraux plus clairs, interceptant moins la lumière et rappelant des sujets de l'histoire lausannoise² M. Heaton persistant dans son refus, la Municipalité chargea M. Nüscher, de Zurich, d'exécuter les vitraux restants d'après les vœux de la commission nommée pour s'occuper de la question. »

On s'est, croyons-nous, exagéré l'inconvénient qu'il y aurait eu à donner aux vitraux latéraux une tonalité aussi foncée qu'aux belles verrières de M. Heaton ; celles-ci, de l'avis d'aucuns, sont un peu éteintes par la lumière trop abondante qui arrive de gauche et de droite. Mais ne rouvrons pas des débats qui ont fait couler pas mal d'encre : les vitraux de M. Nüscher sont fort beaux. La décoration du tapis de la grisaille par un motif rappelant un arbre dont le feuillage encadre les écus est bien trouvé ; l'idée de faire intervenir les portes de la ville autour des armes des quartiers est intéressante et heureuse. L'étude de la disposition, compliquée par la présence des inscriptions, nécessaires cependant, était difficile : l'artiste s'en est tiré à son honneur et mérite les éloges que lui adressent les experts³ chargés d'examiner les panneaux d'essai : « La composition ornementale et la disposition des écussons font le meilleur effet, et la qualité des verres dont on distingue fort bien, à distance, surtout dans les blancs, l'épaisseur et la richesse, réalise ce que nous en attendions. »

Les motifs héraldiques, ajouterons-nous, sont bien traités ; qu'il nous soit cependant permis d'émettre quelques critiques de détail : les clefs en sautoir de Bourg paraissent un peu lourdes, si on les compare aux meubles qui chargent les écus des autres quartiers ; rien n'eût empêché de donner au pont sa forme traditionnelle, qui eût été d'ailleurs en parfaite harmonie avec la forme de l'écu ; enfin la grue n'aurait point dû être palmée, elle ressemble trop à un cygne : les sceaux des sires de Gruyères eussent fourni des modèles nombreux. Mais, nous le répétons, ce sont critiques de détail et nous rendons un juste hommage au talent de l'artiste.

On se demandera sans doute quel principe a présidé au choix des armoiries représentées. Voici quelques notes destinées à satisfaire cette légitime curiosité ;

¹ *Tribune de Lausanne* du 28 octobre 1910.

² L'auteur de la présente notice fut chargé de tracer le programme de la décoration héraldique ; il saisit l'occasion de remercier M. Raymond, rédacteur, à Lausanne, de l'obligeance qu'il mit à lui communiquer des renseignements sur les bienfaiteurs de St-François.

³ MM. Th. van Muyden, architecte, et Eugène Burnand.

le tableau ci-dessous permettra de retrouver facilement sur les vitraux le blason de chacun des personnages mentionnés.

1 ^{er} vitrail (nord)	2 ^e vitrail (sud)
14	12
12 13	10 11
11	9
9 10	7 8
7 8	6
6	4 5
4 5	2 3
3	1
1 2	

Le premier vitrail rappelle la fondation du couvent de Saint-François et les plus illustres parmi ses nombreux bienfaiteurs. En 1256 l'évêque Jean de Cossonay (1) reçoit du pape Alexandre IV un bref l'engageant à favoriser les franciscains ou frères-mineurs dans leur projet de s'établir à Lausanne; deux ans plus tard Pierre, sénéchal (dapifer) de l'évêque (2) donne aux religieux le terrain sur lequel s'élevèrent le couvent et ses dépendances. Nantelme de Billens (4) qui se réserva une sépulture dans le monastère, Pierre III de Gruyères (5), Guillaume de Rarogne, évêque de Sion (11), François d'Oron (12) et sa femme qui furent enterrés dans le chœur, Barthélemy de la Sarra (13) firent aux moines des dons ou des legs plus ou moins considérables.

Plusieurs membres de la maison de Savoie se signalèrent par leur générosité: le comte Pierre II (3); Louis II, baron de Vaud (6); Amédée VI, le comte Vert (7) et sa femme, Bonne de Bourbon (8); Amédée VII, le comte Rouge (9) et sa femme, Bonne de Berry (10). Les historiens racontent que l'église et le couvent furent reconstruits en 1442 par Amédée VIII, duc de Savoie (14), élu pape au concile de Bâle sous le nom de Félix V.

Le second vitrail nous reporte à l'année 1536. Le bourgmestre en charge était Jehan Borgeys (7); le secrétaire du Conseil, Pierre de St-Cierges (8); le boursier, Regnerius Pivard (9). Pour protéger les religieux contre les attaques de certains factieux, le Conseil leur avait donné un «advoyer» ou protecteur en la personne du conseiller Benedictus Blecheret (6).

Lausanne était alors alliée de Berne. En janvier, elle dut fournir à l'armée bernoise qui envahissait le Pays de Vaud un contingent, dont le capitaine était François Chabie (10) et le porte-enseigne Jacques de Praroman (11). Par la «largition» du 1^{er} novembre 1536, les Bernois octroyèrent aux Lausannois les biens du couvent de St-François; la prise de possession est indiquée sur le vitrail par la présence des armes de la commune (12) et de ses cinq «bannières» (1, 2, 3, 4 et 5).

Nous renvoyons les lecteurs curieux d'en savoir davantage à l'histoire du canton de Vaud, de Verdeil, et au tome XXXVI des Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande.